



# L'ÉCHO MUNICIPAL

JUILLET 2013

## SOMMAIRE

Le Mot du Maire	p. 1	Rapport sur l'eau	p. 21 et 22
Présentation des Ormes	p. 2	L'École	p. 23 à 25
Les Conseils Municipaux	p. 3 à 8	Page Santé	p. 26
Informations Communales	p. 9 à 17	Infos Jeunes	p. 27
La Réserve Naturelle	p. 18 à 20	La Vie des Associations	p. 28 à 42

Rédaction, diffusion Mairie des Ormes-sur-Voulzie 77134 - ☎ 01 64 01 77 73 - Courriel : [mairie.ormes-s-voulzie@wanadoo.fr](mailto:mairie.ormes-s-voulzie@wanadoo.fr)



### Gilles VITU à l'honneur !

Maire des Ormes de 1995 à 2008, il a reçu le titre de « Maire Honoraire »



# Le mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dernier « mot du Maire » de la mandature, en effet, le 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article L 52-1 du code électoral précise : « Qu'à compter du 1er jour du 6<sup>ème</sup> mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin ». L'Echo Municipal de janvier 2014 sera donc consacré uniquement aux comptes rendus des Associations, des pages pratiques, etc. Sans préjuger de ce que sera le résultat des prochaines échéances, je tiens à vous remercier très sincèrement de la confiance que vous m'avez accordée pendant ces 19 ans bientôt. La tâche n'est pas facile mais l'aventure est belle, faite de rencontres chaleureuses et de moments inoubliables. Le temps révèle tout, c'est un bavard qui parle sans être interrogé dit le proverbe.

Dans cet Echo, vous retrouverez les traditionnelles rubriques et les articles des activités qui rythment la vie de notre Village. Vous allez recevoir également dans vos boîtes à lettres le « Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs » (DICRIM), ce document reprend de manière synthétique les comportements à adopter en cas de catastrophe, il fait parti d'un ensemble plus vaste appelé « Plan Communal de Sauvegarde » (PCS), actuellement en cours de rédaction. De nombreux projets sont également en cours d'études, notamment à la maille de l'intercommunalité comme les « grands lacs de Seine », la mise à grand gabarit de la Seine entre Nogent et Bray, le port de Bray sur Seine, etc. Plus localement, notre « Musée de la vie d'autrefois » devrait voir le jour dans quelques mois ainsi que l'aménagement, après la rétrocession, de notre étang Communal de 22 h situé au bout de Couture. Autant de sujets qui vont demander beaucoup d'énergie, d'hardiesse et de vitalité à ceux qui seront engagés dans ces réalisations.

Une pensée respectueuse à tous ceux qui nous ont quittés depuis ce début d'année. Une également à tous ceux qui sont dans la souffrance, qu'elle soit physique, psychique, matérielle ou plus simplement existentielle.

**Le Conseil Municipal, les membres du CCAS et les employés communaux vous souhaitent d'excellentes vacances.**

Très cordialement

Philippe Vernet



La Mairie



L'Eglise



Le Lavoir et la Roue à aubes

## LES ORMES SUR VOULZIE

Population : 871 Ormois (recensement de 2009)

Superficie 1 222 ha

Canton de BRAY SUR SEINE

Arrondissement de PROVINS

### Permanences de la Mairie

Lundi de 14h 30 à 17h30  
Jeudi de 14h à 17h  
Vendredi de 9h à 12h  
Samedi de 9h à 12h

Téléphone : 01 64 01 77 73

Fax : 01 64 01 70 11

### Agence Postale Communale

Lundi de 14h à 18h  
Mardi, Jeudi, vendredi et samedi  
de 8h30 à 12h30

Téléphone : 01 60 58 88 34

Courriel : [mairie.ormes-s-voulzie@wanadoo.fr](mailto:mairie.ormes-s-voulzie@wanadoo.fr)

### TÉLÉPHONES UTILES

École Publique des Ormes : 01 64 01 71 49

Culte Catholique : 01 60 67 31 19

Gendarmerie Nationale (Bray sur Seine) :  
01 64 60 25 00

Hôpital Léon Binet (Provins) :  
01 64 60 40 00

Clinique Saint Brice (Provins) :  
0 826 39 99 30

E.D.F. dépannage électricité 24h/24 :  
0 972 67 5077

G.D.F. urgence sécurité gaz :  
0 800 47 33 33

Lyonnaise des Eaux : urgence 24h /24  
0 977 401 143

Sous-Préfecture de PROVINS :  
01 60 58 57 77

Préfecture de MELUN : 01 64 71 77 77

### NUMÉROS D'URGENCE

S.A.M.U : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

Centre ANTI-POISONS :  
01 40 05 48 48

Les Secours : 112 depuis votre portable  
en zone Européenne.

Les gardes des médecins n'étant pas assurées la nuit et le week-end, pour tout problème : appeler le « 15 »  
Pour connaître la pharmacie de garde, téléphoner au Commissariat de Provins : 01 64 60 27 80

Ramassage des ordures ménagères et ramassage du tri sélectif : voir calendrier du S.M.E.T.O.M. G.E.E.O.D.E.

# CONSEILS MUNICIPAUX

## COMPTE RENDU DU 14 MARS 2013

Le 14 mars 2013, à 20 heures, le Conseil s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur de NATALE Guy, Premier Adjoint en l'absence du Maire.

**Etaient présents :** de NATALE GUY – MOREAU PATRICIA – MAURY YANNICK – CANZIANI MIREILLE – VARECHARD RENE – TAILLANDIER FRANCK – GUILLAUME LIONEL – BUSATO JEAN – MONMART ALAIN – SOLOHUB SABRINA – COUSTALAT JEAN PIERRE.

**Etaient absents ou excusés :**

- VERNET PHILIPPE représenté par COUSTALAT JEAN PIERRE.
- AMRANI EMILIE
- CANIAC ALAIN

### Réforme des rythmes scolaires - CM N° 77 347 14 03 2013 01

Considérant que la réforme scolaire annoncée répartira, pour les écoles maternelles et élémentaires, sur 4 journées et demi, les 24 heures d'enseignement hebdomadaire, et laissera à la charge des communes 3 heures d'accueil pour tous les élèves, afin qu'aucun d'entre eux « ne quitte l'école avant 16 h 30 ».

considérant que la mise en place de la réforme sur le territoire fait surgir, notamment en milieu rural, de nombreux problèmes (impact budgétaire d'une dépense non compensée à terme, problèmes "logistiques", de transports scolaires, modification des plannings de travail des agents municipaux, sollicitation ou recrutement de personnels qualifiés) dont la résolution nécessite un délais suffisant ;

considérant l'indispensable concertation avec les instances représentatives et tous les membres de la communauté éducative pour la construction d'un projet éducatif cohérent;

considérant que les Communes ont manifesté une même intention de demander une dérogation pour appliquer la réforme en septembre 2014 selon le décret modifiant le code de l'éducation relatif à la semaine scolaire sur 4.5 jours,

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- rejette les modalités de la réforme telles qu'elles sont présentées dans le décret du 24 janvier 2013 ;
- décide de solliciter une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014-2015 la mise en oeuvre des nouveaux rythmes scolaires.

### Approbation charte du développement du durable - CM N° 77 347 14 03 2013 02

Cette charte met en avant les engagements sur le développement durable auxquels le Département est attaché.

Le Conseil Municipal approuve la charte du développement durable dans le cadre de la politique de l'eau et proposée aux collectivités par le Département de Seine-et-Marne, autorise Monsieur le Maire à signer la charte ci-dessus désignée et conclue entre la commune des Ormes sur Voulzie et le Conseil Général de Seine-et-Marne.

Le Conseil n'a pas eu d'autre choix de vote pour ne pas pénaliser les autres communes.

Délibération prise : POUR 10 - ABST 02

### Engagement dans une politique de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces communaux – CM N° 77 347 14 03 2013 03

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de mettre en œuvre la démarche de réduction d'usage des produits phytosanitaires sur les espaces communaux, s'engage à fournir annuellement au département les données sur ces pratiques.

Délibération prise par : POUR : 09 – ABST : 3

**Amélioration du rendement du réseau d'eau potable – CM N° 77 347 14 03 2013 04**

Le conseil municipal s'engage à fournir au Département le linéaire de réseau d'eau potable, le volume d'eau pompé (et/ou acheté) et le volume d'eau vendu, via les réponses à un questionnaire envoyé chaque année par le Département.

Délibération prise par : POUR 7 – ABST 5

**Lancement de l'appel d'offre pour la réfection des chaussées du lotissement « Résidence des Ormes » - CM N° 77 347 14 03 2013 05**

Le conseil Municipal est favorable, à l'unanimité, pour lancer l'appel d'offre « Réfection des chaussées » du lotissement « Résidence des Ormes ».

**Informations générales communales – CM N° 77 347 14 03 2013 06**

- ♦ Rétrocession de l'étang communal : Madame MOREAU précise qu'une visite sur site sera faite avant l'envoi du dossier par A2C à la Préfecture de Seine et Marne. Affaire en cours.
- ♦ Fin du « contrat d'Avenir » : rupture conventionnelle entre les parties au 31 mars 2013.
- ♦ Ecole primaire : information de l'Inspection académique : maintien de la 4<sup>ème</sup> classe pour la rentrée scolaire 2013.
- ♦ Madame CANZIANI : Dimanche 31 mars 2013 « Chasse aux Œufs de Pâques » pour les enfants de 0 à 11 ans – rendez-vous à 11 heures devant la Mairie
- ♦ Monsieur MAURY : préparation du budget 2013 en cours.
- ♦ Monsieur VARECHARD suggère de marquer par des bandes blanches deux endroits de la commune : à l'embranchement du RD412 et la Route de Bray ainsi qu'aux coins du « chemin de la Croix » et de la RD18.

\*\*\*\*\*

**SEANCE DU 15 AVRIL 2013**

**Etaient présents :** de NATALE GUY – MOREAU PATRICIA – MAURY YANNICK – CANZIANI MIREILLE – COUSTALAT JEAN-PIERRE – SOLOHUB SABRINA – VARECHARD RENE – CANIAC ALAIN – TAILLANDIER FRANCK – BUSATO JEAN – GUILLAUME LIONEL

**Etaient absents ou excusés :**

- AMRANI EMILIE.
- MONMART ALAIN représenté par CANZIANI MIREILLE

**4 taxes locales – MAURY Yannick – CM N° 77 347 15 04 2013 01**

Monsieur MAURY propose les taux pour l'année 2013,

Le Conseil décide de ne pas augmenter le taux des taxes communales et vote à l'unanimité les taux des 4 taxes locales pour 2013, comme suit :

TH	=	11.56 %
TFB	=	13.25 %
TFNB	=	34.69 %
CFE	=	15.54 %

**Taxe d'enlèvement des ordures ménagères – MAURY Yannick – CM N° 77 347 15 04 2013 02**

Le Conseil vote à l'unanimité la taxe des ordures ménagères à 18,48 % soit 116 496.44 €.

### **Subventions – CANZIANI Mireille – CM N° 77 347 15 04 2013 03**

Les conseillers faisant partie d'une association ne peuvent prendre part aux votes.

Le Conseil vote, les subventions suivantes aux diverses associations :

#### **Subventions aux associations communales**

- ADELAÏDE :1 000 € Votants 12 - POUR 12 (Mme Solohub ne votant pas)
- AMITIE :350 € Votants 12 - POUR 12 - (M. De Natale ne votant pas)
- Anciens Combattants :350 € Votants 11 - POUR 11 - (Mrs de Natale – Coustalat ne votant pas)
- ASTT : 600 € Votants 12 - POUR 12 - (M Guillaume ne votant pas)
- ATELIER : 600 € Votants 13 – POUR 13
- STE CHASSE :1 000 € Votants 11 - POUR 11 - (Mrs Maury – Varéchard ne votant pas)
- Class'Croûte des Ormes : 4 000 € Votants 11 – POUR 11 - (Mrs Taillandier-Varéchard ne votant pas)
- COF : 1 500 € Votants 08 - POUR 08 - (Mrs Maury, Caniac, Vernet, Coustalat, Monmart ne votant pas)
- Entre Terre et Ciel : 400 € Votants 11 – POUR 112 (Mmes Canziani, Moreau ne votant pas)
- Talys'Ormes : 900 € Votant 08 – POUR 08 (Mmes Solohub, Canziani, Mrs Vernet, Coustalat, Monmart, Varéchard ne votant pas)

#### **Subventions aux associations extérieures**

- Chœur du Montois et Provinois : 50 € Votants 13 : POUR 13
- CSB BRAY : 1 500 € Votants 13 - POUR 13
- RUGBY GOUAIX PROVINS : 300 € Votants 12 - POUR 12 (Mr Taillandier ne votant pas)
  - Ecole de musique de Bray : 50 € Votants 13 – POUR 13

Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6574 du Budget 2013.

### **Budget primitif 2013 de la Commune (M14) – MAURY Yannick – CM N° 77 347 15 04 2013 04**

Le Conseil vote à l'unanimité le budget 2013 communal qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- fonctionnement 796 354.01 €
- investissement 410 283.94 €

### **Budget primitif 2013 de l'Eau (M49) – MAURY Yannick – CM N° 77 347 12 04 2012 05**

Le Conseil vote à l'unanimité le budget 2013 de l'Eau qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- fonctionnement 19 000.00 €
- investissement 7 089.40 €

\*\*\*\*\*

## **SEANCE DU 14 JUIN 2013**

**Etaients présents :** de NATALE GUY – MAURY YANNICK – CANZIANI MIREILLE – COUSTALAT JEAN-PIERRE – SOLOHUB SABRINA – VARECHARD RENE – TAILLANDIER FRANCK – GUILLAUME LIONEL – BUSATO JEAN

**Etaients absents ou excusés :**

- AMRANI EMILIE.
- CANIAC ALAIN représenté par COUSTALAT JEAN-PIERRE.
- MOREAU PATRICIA représentée par CANZIANI MIREILLE
- MONMART ALAIN représenté par VERNET PHILIPPE

### **Compte-rendu**

Une observation est à noter sur le compte rendu précédent, il faut lire 1 000 € au lieu de 1 500 € à la subvention allouée au COF. Tous les membres présents ont signé.

**Compte de gestion 2012 de la Commune (M14) – MAURY Yannick – CM N° 77 347 14 06 2013 01**

Le Conseil vote le compte de gestion 2012 de la Commune dressé par Monsieur J-F. LEGER, receveur, qui donne un excédent global de clôture de 392 205.12 € (à l'unanimité).

**Compte administratif 2012 de la Commune (M14) – MAURY Yannick – CM N° 77 347 14 06 2013 02**

Le compte administratif 2012 de la Commune dressé par Monsieur Philippe VERNET, Maire, donne les résultats suivants :

- déficit d'investissement	-60 696.95 €
- excédent de fonctionnement	452 902.07 €
- Résultat de clôture	392 205.12 €

Sous la présidence de Monsieur MAURY, le Conseil vote le Compte Administratif 2012 de la Commune (Monsieur le Maire étant sorti).

Votants : 13 POUR : 11

**Affectation du résultat d'exploitation 2012 (Commune) – MAURY Yannick – CM N° 77 347 14 06 2013 03**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter l'excédent d'exploitation 2012 de la Commune, comme suit :

60 696.95	à l'investissement (compte 1068)
392 205.12	au fonctionnement

**Budget supplémentaire 2013 de la Commune (M14) – MAURY Yannick – CM N° 77 347 14 06 2013 04**

Le Conseil vote à l'unanimité le budget supplémentaire 2013 communal qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- fonctionnement	392 205.12 €
- investissement	60 696.95 €

**Compte de gestion 2012 Eau (M49) – MAURY Yannick – CM N° 77 347 14 06 2013 05**

Le Conseil vote le compte de gestion 2012 de l'Eau dressé par Monsieur J-F. LEGER, receveur, qui donne un excédent global de clôture de 86 735.50 €. (à l'unanimité).

**Compte administratif 2012 Eau (M49) – MAURY Yannick – CM 77 347 14 06 2013 06**

Le compte administratif 2012 de l'eau, dressé par Monsieur Philippe VERNET, Maire, donne les résultats suivants :

- excédent d'investissement	19 961.42 €
- excédent de fonctionnement	66 774.08 €
- résultat de clôture	86 735.50 €

Sous la présidence de Monsieur MAURY, le Conseil vote le compte administratif 2012 de l'eau (Monsieur le Maire étant sorti).

Votants : 13 POUR : 11

**Affectation du résultat d'exploitation 2012 (Eau) – MAURY Yannick – CM N° 77 347 14 06 2013 07**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter l'excédent d'exploitation 2012 de l'Eau, soit 66 774.08 € à l'excédent reporté 2013.

**Budget supplémentaire 2013 de l'Eau (M49) – MAURY Yannick – CM N° 77 347 14 06 2013 08**

Le Conseil vote à l'unanimité le budget supplémentaire 2013 de l'Eau qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- fonctionnement	66 774.08 €
------------------	-------------

- investissement 19 961.42 €

**Compte de gestion 2012 de l'Assainissement (M49) – MAURY Yannick – CM N° 77 347 114 06 2013 09**

Le Conseil vote à l'unanimité le compte de gestion 2012 de l'Assainissement dressé par Monsieur J-F. LEGER, receveur, qui donne un excédent global de clôture de 80 027.18 €.

**Compte administratif 2012 de l'Assainissement (M49) – MAURY Yannick – CM N° 77 347 14 06 2013 10**

Le Compte administratif 2012 de l'Assainissement dressé par Monsieur Philippe VERNET, Maire, donne les résultats suivants :

- excédent d'investissement	44 958.05 €
- excédent de fonctionnement	35 069.13 €
- résultat de clôture	80 027.18 €

Sous la présidence de Monsieur MAURY Yannick, le Conseil vote le compte administratif 2012 de l'Assainissement (Monsieur le Maire étant sorti).

Votants : 13 POUR : 11

**Fonds ECOLE 2012 – Convention entre le Département et Les Ormes – VERNET Philippe - CM N° 77 347 14 06 2013 11**

Monsieur VERNET présente au Conseil la convention FONDS E.CO.LE entre le Département de Seine et Marne et la Mairie des Ormes par le versement de la subvention d'investissement d'un montant total de 12 913.79 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte le principe et autorise le Maire à signer la dite convention.

Délibération prise à l'unanimité.

**Validation du Maître d'œuvre – VERNET Philippe - CM N° 77 347 14 06 2013 12**

Monsieur le Maire propose le contrat de maîtrise d'œuvre au nom de Monsieur JAKUBCZAK Didier de 7 500.00 € HT concernant le renforcement de voirie au lieu dit « La Résidence des Ormes », le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ce contrat.

Délibération prise à l'unanimité.

**Validation du projet de la Résidence des Ormes et autorisation du Maire à lancer une DCE – VERNET Philippe – CM N° 77 347 14 06 2013 13**

Monsieur le Maire propose de réaliser des travaux de renforcement de voirie et création de trottoirs au lieu dit « La Résidence des Ormes », le Conseil Municipal valide ce projet et autorise Monsieur le Maire à lancer un dossier de consultation des Entreprises de Travaux Publics et de signer toutes les pièces s'y afférents.

Délibération prise à l'unanimité.

**Nomination du coordinateur recensement de la population 2014 – VERNET Philippe – CM N° 77 347 14 06 2013 14**

Monsieur le Maire précise qu'un recensement de la population aura lieu à compter du 16 janvier 2014 et qu'il a nommé Monsieur COUSTALAT Jean-Pierre, coordinateur.

Délibération prise : Votants 13 POUR 12 ABS 1

**Nomination des agents recenseurs du recensement de la population 2014 – VERNET Philippe – CM N° 77 347 14 06 2013 15**

Monsieur le Maire précise qu'un recensement de la population aura lieu à compter du 16 janvier 2014 et qu'il a nommé 2 agents recenseurs : Monsieur CANZIANI François, secteur Moulin d'Ocle et Madame MARCHE Henriette, secteur de Couture.

Délibération prise à l'unanimité.

**SMEP du Grand Provinois – Modification des statuts – VERNET Philippe – CM N° 77 347  
14 06 2013 16**

Le Conseil Municipal approuve les modifications de statuts votées par le comité Syndical.  
Délibération prise à l'unanimité.

**Informations Générales Communales – CM N° 77 347 14 06 2013 17**

- ♦ Nombreux remerciements pour la cérémonie du 26 mai 2013.
- ♦ Remerciements de l'Atelier et du Chœur du Montois et du Provinois pour la subvention qu'il leur a été alloué.
- ♦ Réouverture de la RD412 lundi 17 juin 2013 suite à l'accident.
- ♦ Le miroir à l'angle de la Gde rue de Couture et du Chemin de la Croix est posé.
- ♦ Les panneaux indiquant la « Place Bernard BOYÉ » sont posés.
- ♦ Monsieur de NATALE informe l'assemblée de la réparation du réseau des eaux usées rue Marcel Viallet.
- ♦ Monsieur de NATALE informe l'assemblée de l'inauguration de la Station d'Épuration (SICTEUCEO) le jeudi 27 juin 2013. Portes ouvertes avec la Lyonnaise des Eaux à la rentrée prochaine commune par commune.
- ♦ Monsieur de NATALE informe que la roue à aube est démontée et en cours de réparation.
- ♦ Madame CANZIANI : La question est posée de la méthode la plus judicieuse à adopter pour la restauration lors des fêtes communales (friteuse, etc....). Après en avoir délibéré, il est décidé sur l'avis du Maire de prévoir un agent en appui pour le nettoyage.
- ♦ Monsieur VARECHARD propose un courrier de réclamation qui sera envoyé à l'entreprise chargée de la remise en état du réseau des eaux usées située près du ru « rue Marcel Viallet », en effet des liquides rejetés dans le ru contenaient des vers, papier hygiénique. ←
- ♦ Madame SOLOHUB : stationnement des véhicules aux sorties d'école : Madame SOLOHUB ← propose qu'à la rentrée de septembre, une matérialisation d'interdiction de stationner soit installée sur la place de l'église (en partie). Un arrêté municipal sera pris par le Maire avec copie à la Brigade de Gendarmerie de Bray sur Seine.

Aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 21H30.

# INFORMATIONS COMMUNALES

## VACANCES 2013

Le secrétariat de la Mairie sera fermé du 12 août au 31 août inclus.

Pour toute urgence, contactez :

Mr VERNET : 06.32.62.35.92  
M. de NATALE : 06.88.37.73.85  
Mme MOREAU : 06.10.79.12.42  
M. MAURY : 06.87.11.00.81  
Mme CANZIANI : 01.64.01.70.20

L'Agence Postale Communale sera fermée du 5 août au 27 août inclus

\*\*\*\*\*

## UTILISATIONS DES ENGINES BRUYANTS

Il est important de rappeler, pour la tranquillité de chacun, les horaires d'utilisation des engins bruyants.

L'été est propice aux travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants à moteur thermique (tondeuses, motoculteurs, bétonnière, etc....).



Jours et horaires autorisés :

- Du LUNDI au VENDREDI : de 8h à 12h et de 13h30 à 20h
- Le SAMEDI : de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
- Le DIMANCHE et JOURS FERIÉS : de 10h à 12h

\*\*\*\*\*

## PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (P.M.I.)

Le camion de la P.M.I. qui passait tous les mois sur notre commune a cessé son activité.

Vous pouvez vous rendre à Provins :

P.M.I.  
11 rue de Changis  
Tél : 01 60 52 51 46

Les consultations médicales sont gratuites.

# COMMISSION DES FÊTES

## CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

31 mars 2013



Comme chaque année les enfants de moins de 10 ans ont pu le jour de Pâques participer à la traditionnelle chasse aux œufs. Dès 11h les enfants se sont élancés sur la place en face de la Mairie, baptisée depuis Place Bernard Boyé.

Cette année 3 petits poussins étaient bien cachés parmi les 750 œufs, ce qui a fait le bonheur de ceux qui les ont trouvés, récompensés chacun par un set de tennis/badminton.

Pour réconforter tout ce petit monde de leur persévérance, un verre de jus de fruit leur a été offert.



*A l'année prochaine les enfants ! Pâques sera le 20 avril*

---

## FÊTE NATIONALE 13 juillet 2013

Ce 13 juillet les Ormois se sont retrouvés pour un repas champêtre qui cette année grâce aux bonnes conditions météorologiques a pu se dérouler à l'extérieur.

Au cours de la soirée les enfants et les plus grands ont pu participer à la retraite aux flambeaux et c'est avec grand plaisir qu'ils ont pu admirer le feu d'artifice à leur retour

C'est en musique et en dansant que tout ce petit monde a terminé la soirée.



## FÊTE NATIONALE 14 juillet 2013



Le lendemain les Ormois ont pu participer aux jeux organisés sur la place Bernard BOYÉ ainsi que dans la cour de l'école. L'après midi s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur et sous le soleil.

A 18h30 le goûter traditionnel a été proposé aux Ormois ainsi que le tirage de la tombola.

Nous remercions l'Association le « COF » pour l'organisation du repas et de la soirée dansante ainsi que tous les bénévoles qui nous ont aidé.

## BONNES VACANCES A TOUS !

## Cérémonie du 26 mai 2013

Le 26 mai dernier, a eu lieu à la salle polyvalente la cérémonie qui rassemblait pour quelques instants solennels des Ormoises et des Ormois pour leur remettre de manière très honorifique, fleurs, médailles, titre et remerciements.

En présence de Christian Jacob, Député de la 4ème circonscription et de Ghislain Bray, ancien député, le Maire, Philippe Vernet a remercié toutes celles et ceux qui à ses yeux œuvrent dans l'ombre, par leur engagement, qu'il soit personnel, collectif, municipal, associatif ou tout simplement citoyen.



Ce fut l'occasion de rassembler les Ormoises et les Ormois qui répondaient au triple critère d'être nés, d'avoir été à l'école et d'avoir toujours vécu aux Ormes.

L'occasion également d'inviter les nouveaux arrivants et de remercier trois personnes qui œuvrent en toute discrétion pour le bien et le confort de celles et ceux qui sont dans la souffrance.





Après un hommage appuyé à Maurice Maury et Pierre Cognot, aujourd'hui disparus, qui furent ses compagnons de route, le Maire a baptisé la place qui se trouve en face de la Mairie « Place Bernard Boyé » en l'honneur de celui qui pendant une part importante de sa vie s'est consacré à l'encadrement bénévole des jeunes de notre Commune.

Christian Jacob, après un discours de remerciement a remis à Gilles Vitu le titre de « Maire honoraire » délivré par Mme la Préfète de Seine et Marne.



C'est avec beaucoup d'émotion que Gilles Vitu et tous les récipiendaires présents ont vécu ce moment. La cérémonie s'est terminée par la remise à Christian Jacob et Ghislain Bray de la médaille de notre Commune.

Retrouvez toutes les photos de cette journée sur le site de la Commune <http://www.les-ormes-sur-voulzie.com> (pavé photos souvenir du menu principal)



## Inauguration de la station d'épuration



Le 27 juin 2013, Guy de Natale, Président du Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées d'Everly, Chalmaison et les Ormes sur Voulzie (SICTEUCEO), inaugurerait la nouvelle station d'épuration située sur le territoire de la Commune.

Les nombreuses personnalités présentes ont visité les installations et ont vivement apprécié les explications données par la Lyonnaise des Eaux.



Noëlle Fournier  
Secrétaire du  
SICTEUCEO

### Le SICTEUCEO

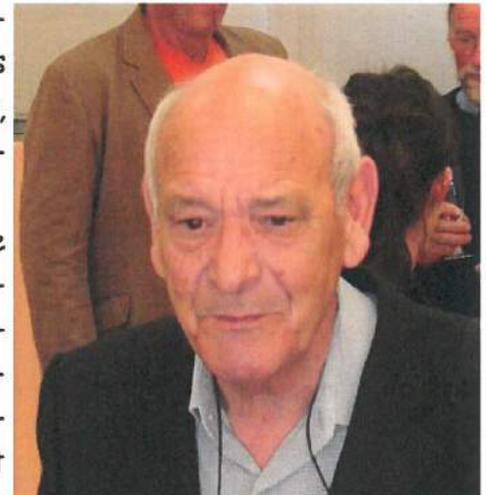
Le SICTEUCEO est depuis plusieurs décennies administré et géré par un collè-



ge de 3 élus titulaires et de 2 élus suppléants des 3 Communes. Il a pour mission de gérer avec l'aide du fermier, l'entretien des équipements et des réseaux.

Il y a une dizaine d'années maintenant, Gilles Vitu mandatait Guy de Natale pour engager les démarches afin de réaliser un nouvel équipement. Nous sommes en 2002, la DDAF est contactée, c'est Madame Roy qui sera l'interlocutrice privilégiée pour élaborer ce dossier très technique. Les financeurs sont également contactés, Région, Département et Agence de l'eau Seine Normandie.

Les appels d'offres et de candidatures sont ensuite lancés. Fin 2007, le Conseil Syndical se réunit et analyse les propositions, négocie et choisit les constructeurs de notre nouvelle station d'épuration, de la nouvelle station de relevage située sur le territoire d'Everly et des nouveaux réseaux de liaison. Courant 2008, les travaux commencent par le sondage des sols



puis le remblaiement du terrain nécessaire sur une hauteur de 2.20 m, ceci afin de rattraper le niveau de la route et mettre hors d'eau le futur équipement. Début 2009, l'entreprise taraude le sol (entre 10 et 14 m) et réalise la création d'une centaine de pieux de différents diamètres destinés à soutenir tous les équipements y compris le transformateur EDF qui en compte 4 rien qu'à lui seul. La construction des différents équipements commence à la sortie de l'hiver, nous sommes au printemps 2009, ils seront terminés au printemps 2011.

Après le raccordement des trois Communes à la station et les différents tests et essais techniques réalisés par la société WANGNER assistée par la Lyonnaise des Eaux, après de nombreux contrôles de conformités et de garanties effectués par la société EGIS EAU, nous obtenons en mai 2012, l'autorisation d'utiliser et d'exploiter pleinement la station. L'ancienne station d'épuration d'Everly, datant du tout début des années 70 est démolie ainsi que l'ancien poste de relevage à l'automne 2012, après une durée de vie d'une quarantaine d'années. Actuellement, les trois collectivités représentent approximativement

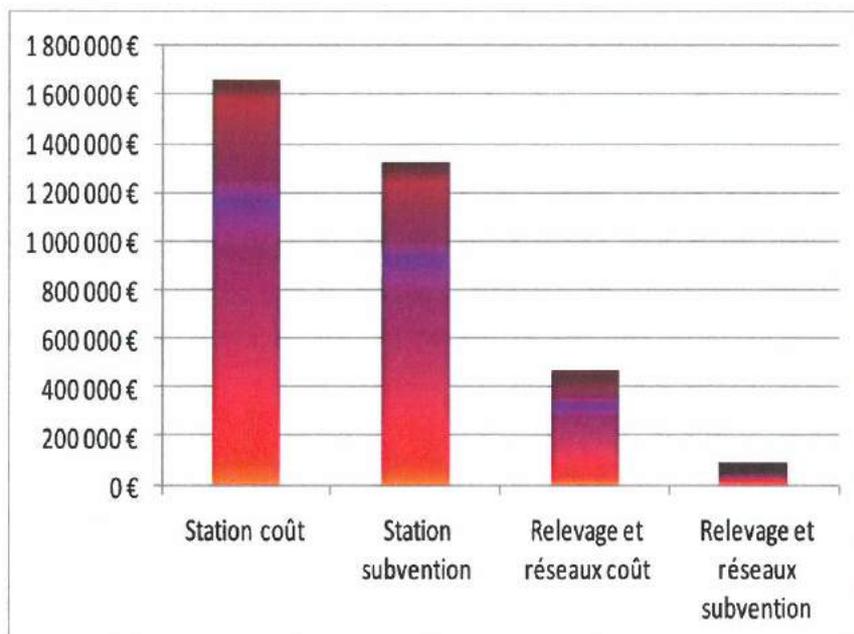


une population de 2300 à 2500 habitants selon les périodes de l'année, la station a été réalisée pour un équivalent/habitant de 3500 habitants et elle est modulable en fonction de l'évolution de cette population.



\*\*\*\*\*

### Les financeurs



### Les coûts

Station  
1 660 000 € HT  
Relevage et réseaux  
1 326 500 € HT

### Les subventions

Station  
1 326 000 € HT  
Relevage et réseaux  
94 000 € HT

Retrouvez toutes les photos de l'inauguration sur le site de la Commune:

<http://www.les-ormes-sur-voulzie.com>

## **Buste de Marianne. Liberté de choix des communes**

L'apposition dans les mairies de la photographie officielle du Président de la République et la présence du buste de la Marianne ne relèvent ni d'un texte législatif ou réglementaire ni d'une règle coutumière reconnue par la jurisprudence. Il est d'un usage courant et conforme à la tradition républicaine. Cette pratique, profondément ancrée dans notre démocratie, témoigne, au-delà de toute considération partisane, du respect qu'appellent les hautes fonctions exercées par le chef de l'État.

Le décret de la Convention du 22 septembre 1792 avait adopté la proposition de l'abbé Grégoire, chargé d'un rapport sur les sceaux de la République et qui proposa pour celle-ci l'image de la liberté « sous les traits d'une femme vêtue à l'antique, debout, tenant de la main droite une pique surmontée du bonnet phrygien ou bonnet de la liberté ». Si le Gouvernement provisoire avait, en 1848, recommandé l'emploi du buste réalisé par le sculpteur Dubray, les pouvoirs publics, par respect des libertés locales, n'ont pas estimé, depuis lors, devoir imposer un modèle spécifique de l'effigie de la République.

La fabrication et la vente de ces bustes sont donc laissées à l'initiative des entreprises privées et chaque municipalité dispose du libre choix du modèle. Il n'apparaît pas que ce régime libéral ait donné lieu à des excès, à l'occasion notamment des nouvelles représentations de la République dont l'association des maires de France (AMF) a pris l'initiative avec le projet « Marianne 2000 ».

Dès lors, il n'est pas envisagé, en réglementant la matière, de remettre en cause la tradition républicaine donnant aux maires la faculté de placer une Marianne, du modèle de leur choix, dans leur mairie.

## **Objets trouvés. Cession à des associations**

1. Depuis la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité, les communes ont la charge du dépôt des objets trouvés mais ne jouissent à leur égard d'aucun titre de propriété. La durée de conservation peut varier selon la valeur de l'objet trouvé ou selon que la personne qui l'a rapporté a déclaré ou non son identité.

2. A l'expiration du délai de conservation, et en cas de non-réclamation par son propriétaire, l'objet peut être remis à l'inventeur, c'est-à-dire celui qui l'avait trouvé, à condition qu'il en fasse la demande et sur justificatif de son identité et présentation du récépissé de dépôt. A défaut, l'objet peut être détruit ou bien vendu au bénéfice de l'Etat.

Une cession à des associations est donc exclue.

Philippe Vernet

## Informations sur les chenilles processionnaires

Depuis quelques années, un nombre important de cas de pullulations de chenilles processionnaires du chêne ou du pin a été recensé dans le département de Seine et Marne.

Les effets sanitaires des chenilles processionnaires sont connus, ils sont liés à la présence dans les poils de l'insecte d'une protéine urticante. L'exposition aux poils de chenilles intervient lors de la manipulation des nids mais aussi dans les zones situées à proximité des arbres infestés, les poils, très légers, étant emportés par le vent.



Chenilles processionnaires du pin  
© Patrick OGER 02-2002

Quatre types d'atteinte sont recensés: cutanée (irritation, prurit), oculaire (pouvant provoquer une conjonctivite), respiratoire et allergique. La survenue de réactions allergiques, rare mais grave, est susceptible de se produire notamment en cas de manipulation des nids.

La mise en œuvre de traitements se justifie pour des motifs sanitaires dans les zones fréquentées par la population. Une attention particulière doit être apportée aux lieux sensibles: cours d'école, environnement des centres de loisirs, parcs publics, parc des établissements sociaux et des établissements de santé, zones de promenade largement fréquentées. Une attention particulière doit être également portée à la situation des campings en raison des risques d'exposition des usagers et des difficultés parfois rencontrées pour se soustraire aux soies de chenilles.

Les traitements, pour garantir leur efficacité, doivent être effectués de façon suffisamment précoce, à certains stades larvaires, en tout état de cause avant que les soies de chenilles ne deviennent urticantes, c'est-à-dire à la fin de l'été pour la chenille processionnaire du pin, et en début de printemps pour la chenille processionnaire du chêne. Ils doivent faire appel à des produits homologués. Passé le stade larvaire, le traitement se fait par enlèvement des nids, principalement en hiver pour la chenille processionnaire du pin, et l'été, quand le nid n'est pas trop diffus, pour la chenille processionnaire du chêne.



S'agissant des traitements, leur prise en charge financière relève de la collectivité ou des particuliers qui souhaitent en bénéficier.

**Surveillez vos arbres !!**

Philippe Vernet

## Dernières nouvelles des bœufs de la Réserve Naturelle

Ils vous avaient déjà été présentés dans un précédent numéro du journal communal.

Carex et Nénuphar, les deux bœufs Highland pâturant dans l'extrémité Ouest de la Réserve Naturelle Nationale de la Bassée se portent bien.

Malgré la météo.

L'hiver, comme chacun sait, a été très long, et la rusticité de cette race bovine a pu être mise à l'épreuve avec ces inondations qui se sont installées en janvier, et qui, finalement, ne se terminent que maintenant.

L'hiver est arrivé tard, et nous avons veillé à approvisionner les bêtes en foin à partir de janvier, lorsque les premiers froids sont arrivés.

Janvier 2013



Février 2013

La zone de pâture a été peu à peu inondée suite aux fortes pluies du mois de janvier puis aux chutes de neige de février et mars.

Un quart de la pâture est resté hors-eau au pic des inondations, début février.

Et il a bien fallu que les bœufs osent se mouiller les sabots pour venir chercher le foin au portail. Mais de la nourriture fut aussi disponible durant tout l'hiver, car les bœufs ont mangé de nombreuses pousses de peupliers et de frênes présents sur cette ancienne peupleraie.

C'est ce qu'on attendait d'eux. Ils ont fait du beau boulot.

Nous avons progressivement stoppé l'apport en foin avec l'apparition des premiers végétaux en avril.

Mars 2013





Avril 2013

Comme si cela ne suffisait pas, avec l'arrivée du printemps, sont arrivés les poux, qui ont abondamment pondu sur le dos de nos chers bovins, ce qui leur a provoqué beaucoup de démangeaisons et de pertes de poils.

Mais la situation s'est améliorée. Leur pelage d'hiver est parti et le court poil d'été a pris sa place.

## Encore du pâturage à venir !

Nous allons travailler avec une éleveuse de moutons cette saison, afin d'entretenir plusieurs zones ouvertes dans la réserve (prairies, pelouses).

Ce sont le centre et l'Est de la Réserve Naturelle qui seront concernés. Madame Elise Colas amènera son troupeau d'une soixante de bêtes (brebis solognotes) dans la Réserve Naturelle à la fin de l'été. Elle travaille en itinérant et fait pâturer pour le moment son troupeau en bord de carrière sur la commune des Ormes.



Moutons à la ferme de Toussacq

## Exposition interactive sensorielle

Du samedi 7 septembre au samedi 5 octobre, la réserve naturelle de la Bassée vous invite à découvrir son exposition photographique interactive à la bibliothèque Peyrefitte à Provins : "La nature à fleur de sens; escapade photographique au cœur de la Bassée".

Plus qu'une simple exposition, c'est une invitation au voyage qui est proposée pour découvrir les paysages et les beautés de la Bassée et plus particulièrement ceux de la réserve naturelle. Ce territoire situé à moins de 20 minutes de Provins, en vallée de la Seine, constitue un site à part entière. Il tire son originalité et sa richesse de ses milieux naturels tantôt immergés tantôt émergés. Un territoire entre terre et eau qui offre des paysages pittoresques favorables au dépaysement.

Cette exposition invite à porter un regard neuf sur la vallée de la Seine et transporte le visiteur à travers un voyage empreint de poésie insufflée par la photographe Marine Guillier qui a su capturer l'essence de ces lieux menant à l'émerveillement.

Le long du parcours sont disposés des ateliers ludiques proposant des interprétations sensorielles variées des photographies, influencées par le point de vue de l'artiste. Ainsi petits et grands pourront s'initier à la musique verte, enquêter sur les objets insolites et entrevoir les ingéniosités de la nature à travers les cinq sens.

Une approche ludique et éducative pour que la découverte de la nature reste avant tout un plaisir.

Pour prolonger ce voyage, nous proposons aux enfants des animations manuelles gratuites, les mercredis après-midi, avec un intervenant qui leur dévoilera les secrets de la fabrication de la musique verte pour qu'ils deviennent à leur tour des artistes de la nature.



# Rapport annuel 2012 sur l'eau potable et l'assainissement

*Ceci est une retranscription partielle des rapports annuels 2012 de délégataire établis par la Lyonnaise des Eaux.*

*Les rapports complets sont à la disposition de l'ensemble des usagers en mairie.*

## 1. Description du système d'eau potable

La commune est alimentée par un forage captant l'aquifères de la craie sénonienne et exploité à un débit de 20 m<sup>3</sup>/h.

L'eau pompée alimente le réservoir communal (200 m<sup>3</sup>) avant sa distribution vers les réseaux des Ormes-sur-Voulzie et d'Everly. L'eau produite aux Ormes-sur-Voulzie subit un traitement de dénitratisation physico-chimique sur résines échangeuses d'ions et un traitement de pesticide sur charbon actif. La désinfection est assurée par chlore avant distribution.

## 2. Les chiffres clés

- ✓ 10,77km de canalisation d'eau potable
- ✓ 403 clients du service de l'eau
- ✓ 100% de conformité sur la qualité microbiologique de l'eau.
- ✓ 86,4% de conformité sur la qualité physico-chimique de l'eau.
- ✓ Le rendement du réseau de distribution est de 91,3%
- ✓ 3.04€ TTC/m<sup>3</sup>, prix TTC de l'eau potable.

## 3. Les volumes mis en distribution

Le volume mis en distribution est déterminé à partir de 3 données :

- *Production propre : il s'agit de l'eau captée sur le périmètre de la collectivité. Elle est traitée afin de la rendre conforme aux normes de qualité puis refoulée dans les canalisations et réservoirs. Le comptage de cette eau se fait en sortie des ouvrages de production.*
- *Exportation : il s'agit de l'eau vendue « en gros » à une autre collectivité ou transitée sur le réseau de distribution par l'intermédiaire d'une interconnexion.*
- *Importation : il s'agit de l'eau achetée « en gros » à une autre collectivité ou transitée sur le réseau de distribution par l'intermédiaire d'une interconnexion.*

Volumes mis en distribution (m <sup>3</sup> )						
Designation	2008	2009	2010	2011	2012	Variation N/N-1 (%)
Total volumes eau potable produits (A)	84 243	93 603	80 127	74 677	74 165	- 0,7%
Total volumes de service production (A')	0	0	0	0	0	0,0%
Total volumes eau potable importés (B)	0	0	0	0	0	0,0%
Total volumes eau potable exportés (C)	25 834	31 737	29 319	23 175	22 989	- 0,8%
Total volumes mis en distribution (A-A'+B-C) = (D)	58 409	61 866	50 808	51 502	51 176	- 0,6%

#### 4 Le prix de l'eau (facture 120m<sup>3</sup>) :

### LA FACTURE TYPE 120 M3 DE VOTRE CONTRAT

Volume 120 m3

Type de client: particulier (compteur diam 15)  
Type de facturation : trimestriel  
Échéance : Février - Mai - Août - Novembre

Les Ormes sur Vouzie

	Quantité en m3	janv-12		janv-13		Variation	Délérations
		Prix unitaire m3 HT	Montant 120m3 HT	Prix unitaire m3 HT	Montant 120m3 HT		
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>							
Abonnement							
Part Lyonnaise des Eaux			33,08		33,96	2,00%	
Consommation							
Part Lyonnaise des Eaux	120	1,3990	164,28	1,6744	200,93	22,31%	
Part communale	120	0,4500	54,00	0,4500	54,00	0,00%	07/05/2011
Part Agence de l'eau préservation ressources	120	0,1000	12,00	0,1000	12,00	0,00%	
<b>Sous Total 'distribution eau'</b>			<b>263,36</b>		<b>300,89</b>	<b>14,25%</b>	
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>							
Abonnement							
Part Lyonnaise des Eaux			30,32		31,09	2,54%	
Collecte et traitement							
Part Lyonnaise des Eaux	120	1,8391	220,69	1,8670	226,44	2,80%	
Part communale	120	0,4558	54,70	0,0000	0,00	-100,00%	12/04/2012
Surtaxe Syndicale SICTEUCEO	120	0,0000	0,00	1,0000	120,00		
<b>Sous Total 'collecte et traitement'</b>			<b>305,71</b>		<b>377,53</b>	<b>23,49%</b>	
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>							
Lutte contre la pollution	120	0,3480	41,76	0,3700	44,40	6,32%	
Modernisation des réseaux de collecte	120	0,3000	36,00	0,3000	36,00	0,00%	
<b>Sous Total 'organisme public'</b>			<b>77,76</b>		<b>80,40</b>	<b>3,40%</b>	
			Montant HT		758,82	17,31%	
			Montant TVA à 6,6 %		16,99		
			Montant TVA à 7 %		28,95		
			Montant TTC		806,76	17,34%	
<b>Actualisation</b>							
	2012	2013	Prix m3 TTC		Prix m3 TTC		
Keau	1,27285	1,30588	5,7284	Eau	6,7230	17,34%	
Kassl	1,04494	1,07215	2,6825	Eau Assainissement	3,0357	13,16%	
			3,0469	Assainissement	3,6873	21,02%	
<b>Part Eau</b>							
part fixe			33,08		33,96	2,00%	
part variable			218,28		254,93	16,79%	
% Part fixe			13,16%		11,76%	-10,68%	
<b>Part Assainissement</b>							
part fixe			30,32		31,09	2,54%	
part variable			275,39		346,44	25,80%	
% Part fixe			9,92%		8,24%	-16,97%	

Encours de la dette en 2012 :

Capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2013 : NEANT

F-TAILLANDIER

# Notre école

Les cris ne retentissent plus dans la cour et les tableaux ne se couvrent plus de craie. Les portes de l'école se sont refermées pour deux mois de vacances. Et pourtant que de manifestations, rencontres et sorties tout au long de ces six derniers mois.

## Les manifestations :

Le 23 Mars, les élèves ont défilé dans les rues du village. Ils avaient fière allure dans leur costume de princesse, de loup, de Robin des Bois, d'arbres...

Le 22 Juin 2013, parents, résidents et municipalité se sont réunis pour notre spectacle scolaire. Invités par Antoine de St Exupéry et « Le Petit Prince », les spectateurs se sont laissés transportés à travers les contes, les chants et les danses au pays



de Cendrillon, des 3 petits cochons, des magilutins,...

## Nos rencontres :

Les élèves de CM ont rencontré courant Mars, M Verrier, conducteur de train qui, au travers d'une meilleure connaissance de la SNCF, sensibilise les jeunes « au respect de l'environnement, des autres ou des biens collectifs, dans le domaine du transport ferroviaire ».

Le 28 Juin, la "chorale de l'école" a rencontré la "chorale des Résidents". Nos chansons diffèrent mais le plaisir de chanter nous unit et nous avons pu reprendre en chœur "Bambino" et "O gai, vive la rose".

## Nos sorties :

Seuls les élèves de maternelle ont pu effectuer leur rencontre sportive. Les lendits des plus grands ont été annulés à cause du mauvais temps.

Les plus jeunes sont allés au Parc de L'Auxois, malgré la pluie. Ils ont assisté au repas des loups et ont pu tenir des serpents.



Les plus grands étaient conviés au Château de Guédelon par Guilbert, un petit seigneur de Puisaye. Visite guidée et atelier de taille ont charmé chacun des élèves. Une bonne façon de terminer l'année !

## La rentrée :

Les élèves sont attendus le mardi 03 Septembre. Madame Anne Duché, enseignante du CP/CE2 remplacera M Fortin muté dans

l'Yonne. Pas de changement pour les autres niveaux. Bonnes Vacances à tous !!!

## FETE DES ECOLES 2013

Cette année, ce sont 12 élèves qui quittent l'école primaire des Ormes sur Voulzie et qui iront rejoindre les collèges de Bray sur Seine et de Provins à la rentrée de septembre. Heureusement, la relève est là qui nous permet de conserver une 4ème classe ouverte malgré des effectifs tout juste suffisants pour l'Education Nationale.



En France, l'instruction est obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 16 ans, et commence donc généralement à l'école élémentaire, âge moyen de la scolarisation en CP. Elle est, en majeure partie, dispensée dans les écoles. Cependant, ce n'est pas l'école qui est obligatoire, mais l'instruction des enfants. Dès lors, certains parents décident d'instruire eux-mêmes leurs enfants à la maison. Il existe différents types d'écoles différenciées par leur mode d'administration (secteur public, secteur privé sous contrat ou secteur privé hors contrat).



## RENTRÉE 2013-2014

La rentrée des classes se fera le **Mardi 3 septembre 2013**

## SORTIES D'ECOLE

Depuis quelques temps, on me signale la présence sur la place de l'église aux sorties des écoles, du stationnement des véhicules de certaines personnes qui semblent rester insensibles aux recommandations pour ce qui concerne la sécurité sur cette place.

Ce qui semblait être jusqu'alors un « modus vivendi » de la part de tous, se détourne aujourd'hui vers une mauvaise perception des règles communes indispensables en pareille situation.

A la rentrée prochaine, je prendrai un arrêté

municipal interdisant toute circulation sur cette place. Copie de l'arrêté sera adressé au Commandant de la brigade de gendarmerie de Bray sur Seine et je me permettrai dans le cadre de mes pouvoirs de police judiciaire de signaler à ces mêmes autorités les récalcitrants éventuels. Seule la partie parking au droit de la façade Est de l'église sera conservée.



\*\*\*\*\*

Une petite pensée également pour celles ou ceux qui « grillent » régulièrement le stop à proximité. Ce stop a été installé pour casser la vitesse des véhicules aux abords de l'école. Je veux juste dire à toutes ces personnes qu'il vaut mieux arriver cinq minutes en retard dans ce monde que cinq minutes en avance dans l'autre.

Philippe Vernet

\*\*\*\*\*

## BREVET DES COLLEGES

Les jeunes Ormoises et Ormois ayant réussi le Brevet des Collèges sont invités à s'inscrire à la Mairie.

Le C.C.A.S. les récompensera de leur réussite en leur offrant un bon d'achat.

Toutes nos félicitations !

# PAGE SANTE

## Vente de médicaments sur Internet

Dans le cadre de la nouvelle législation mise en place au niveau européen pour des médicaments sûrs et un commerce de médicaments rigoureusement contrôlé, la vente de médicaments sur Internet est désormais strictement encadrée en France.

### 1. Qui est autorisé à vendre des médicaments en ligne ?

La vente par internet de médicaments n'est autorisée qu'aux pharmaciens titulaires d'une officine de pharmacie. La création du site internet de commerce électronique de médicaments de l'officine de pharmacie est soumise à autorisation du directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) territorialement compétente.

Cette nouvelle modalité de dispensation des médicaments relève de l'entière responsabilité du pharmacien, qui devra l'exercer dans le respect des règles de déontologie applicables à l'officine de pharmacie et de bonnes pratiques de dispensation.

### 2. Quels sont les médicaments qui peuvent être vendus en ligne en France ?

Actuellement seuls les médicaments présentés au public en libre accès, c'est-à-dire « devant le comptoir » des pharmaciens et sans prescription médicale peuvent être vendus sur Internet.

### 3. Où trouver la liste des sites de vente de médicaments autorisés, pour la France ?

La liste des sites de vente légalement autorisés est disponible sur le site de l'Ordre des pharmaciens : [www.ordre.pharmacien.fr](http://www.ordre.pharmacien.fr)

Par la suite, l'identification des sites internet qui proposent légalement des médicaments à la vente sera garantie par la présence d'un logo commun reconnaissable dans l'ensemble de l'Union européenne. Ce logo sera créé en 2013 par les autorités européennes.

A l'heure actuelle, chaque pays européen met en place son propre dispositif de vente en ligne de médicaments. A l'issue de cette étape, un site unique européen permettra de répertorier les sites légalement autorisés dans chaque pays européen.

**Important :** chaque site européen devra se conformer à la réglementation du pays dans lequel il vend le médicament. Notamment, il devra respecter la liste des médicaments autorisés à la vente en ligne en fonction de la législation du pays.

### 4. Quels sont les risques à acheter des médicaments sur des sites non autorisés ?

La qualité des médicaments achetés sur un site qui n'est pas légalement autorisé et leur sécurité n'est pas garantie. Des médicaments falsifiés (faux/faussement étiquetés/contrefaits) peuvent être proposés à la vente sur internet.

Par médicaments falsifiés (faux/faussement étiquetés/contrefaits), on entend des médicaments délibérément et frauduleusement étiquetés pour tromper sur leur identité et/ou sur leur origine.

*Selon l'organisation Mondiale de la Santé (OMS), on retrouve des médicaments falsifiés ou contrefaits partout dans le monde. Il peut s'agir de mélanges de produits toxiques comme de préparations inefficaces. Certaines contrefaçons ressemblent tant au produit authentique qu'elles trompent aussi bien les professionnels de santé que les patients. Mais, dans tous les cas, elles sont d'origine inconnue et leur composition n'est pas fiable. Elles sont toujours illégales. Il y a des contrefaçons pour toutes les sortes de médicaments, spécialités ou médicaments génériques.*

Sabrina Solohub

# Infos jeunes

## « À force d'écouter la musique trop fort, on finit par l'entendre à moitié »

A force d'écouter la musique trop fort, trop longtemps, des lésions graves peuvent apparaître...et rester à vie.

Lorsque l'oreille est exposée à un volume sonore excessif, un bruit brutal, des sons aigus, une durée d'écoute prolongée, ses cellules peuvent être abimées voire détruites. Elles ne sont pas réparables, leur destruction est donc **définitive**.

Bourdonnement, sifflements, sensations d'oreille cotonneuse : ces symptômes ne sont pas anodins.

Ces signaux d'alerte indiquent que les oreilles ont souffert de l'exposition sonore. Une bonne nuit de sommeil ou plusieurs heures au calme sont nécessaires pour récupérer.

**Si les symptômes persistent** quelques heures après l'exposition ou après une nuit de sommeil, **une consultation immédiate chez un médecin ORL ou aux urgences hospitalières est recommandée.**

On risque :

- Une surdité totale ou partielle qui peut apparaître prématurément et définitivement,
- Des acouphènes : un bourdonnement ou sifflement entendu tous les jours sans interruption,
- Une hyperacousie qui rend la personne qui en souffre intolérante au moindre bruit.

### AVEC UN MP3



EN CONCERT OU EN BOITE



- Réglez le volume à la moitié du maximum du baladeur
- Utilisez les casques et baladeurs fournis avec l'appareil, ils garantissent un volume sonore de 100 dB
- Limitez la durée d'écoute

- Eloignez-vous des enceintes
- Faites des pauses 30 minutes toutes les deux heures ou 10 minutes toutes les 45 minutes à l'extérieur ou dans une zone calme

Faites la fête, amusez-vous mais faites attention à vous !

Patricia MOREAU



# **LISTE DES ASSOCIATIONS COMMUNALES**

**AMITIE A.P.A.R. (CLUB 3<sup>ème</sup> AGE)**

**ASSOCIATION COMMUNALE SPORTIVE ET D'ANIMATION  
(ANIMATION ,FETES)**

**ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS**

**ASSOCIATION DE TENNIS DE TABLE (PING PONG)**

**ATELIER (COUTURE, TRAVAUX MANUELS)**

**BIBLIOTHEQUE**

**C.O.F. (COMITE D'ORGANISATION DES FETES)**

**ENTRE TERRE ET CIEL (TAÏ-CHI)**

**GROUPE ADELAÏDE (MUSCULATION, FITNESS)**

**LES JARDINS DE LA VOULZIE (MAISON DE RETRAITE)**

**LES PETITS ORMOIS (CANTINE ET GARDERIE)**

**LES RIVERAINS DE LA VOIE FERREE**

**TALYS'ORMES (JUMELAGE AVEC L'ITALIE)**

**SOCIETE DE CHASSE**

**POUR AVOIR DES RENSEIGNEMENTS,**

**TÉLÉPHONEZ A LA MAIRIE AU :**

**01 64 01 77 73**

## Talys'Ormes : Le jumelage

- ❖ L'association Talys'Ormes a participé cette année à la Fête de la musique du 22 juin dernier.

Elle avait un stand de vente de gâteaux tenu par les adhérents bénévoles que je remercie pour la confection de gâteaux et leur investissement.



- ❖ Le déplacement à Biano est prévu du 25 au 28 juillet 2013.

7 habitants des Ormes seront reçus par nos amis Italiens, nous aurons en retour beaucoup de photos et vidéos qui seront mises en ligne sur le site Internet de la Commune et via notre page Facebook.



Nous espérons pouvoir recevoir les italiens en retour, si dès à présent vous souhaitez adhérer à l'association et si vous souhaitez vous proposer pour accueillir les Italiens lors de leur venue, merci de vous faire connaître au 0685965007 ou par mail à [talysormes.jumelage@laposte.net](mailto:talysormes.jumelage@laposte.net).

Sabrina Solohub

# L'Atelier

Voilà une année qui s'est terminée le 2 juillet. Depuis le début de cette année, les activités ont été nombreuses, les réalisations variées, la bonne humeur au rendez-vous, que du bon temps !

## Quelques dates importantes au cours de ce semestre :

- ➔ 8 janvier : galettes des rois (dommage, que des reines !)
- ➔ 15 février : le salon de l'aiguille en fête à Paris fêtait ses 10 ans, une dizaine d'entre nous en ont pris plein les yeux !
- ➔ 27 mai : notre amie de Briare est venue comme chaque année nous dispenser son savoir en couture, objectif : confectionner une robe de chambre.
- ➔ 18 juin : on termine l'année au restaurant de Marolles sur Seine pour le repas de fin de saison : très bonne ambiance.



Il y a eu le 7 février un évènement entre la maison de retraite et l'Atelier : Sophie, Anita et Maryvonne ont contribué avec quelques résidents à la préparation d'un repas. Puis, en présence de Mr Vernet, nous avons partagé ce repas et l'après- midi s'est terminé par des chansons. Très émouvant ! Nous sommes prêtes à renouveler l'expérience si l'occasion nous en ait donné.



**Rendez-vous le 3 septembre.**

Bonnes vacances à toutes et à tous.

M. Kleinrichert



*Les P'tits Ormois*

## Les P'tits Ormois

Notre Association clôture sa troisième année d'exercice.



Aujourd'hui, nous constatons que notre rôle est essentiel pour toutes les familles fréquentant l'école des Ormes puisque toutes ont fait appel à nos services dans le courant de l'année. La fréquentation n'a cessé d'augmenter sur l'ensemble de nos prestations : pour la garderie du matin nous avons 4 fois plus d'enfants que la première année avec en moyenne un peu plus de 10 enfants et nous avons également plus que doubler le nombre d'inscriptions pour la garderie du soir avec en moyenne 15 enfants.

Quant à la restauration du midi, en 3 ans nous sommes passés d'une moyenne de 18 repas servis par jour sur l'année 2010/2011 à une moyenne de 41 repas/jour pour les 8 premiers mois d'activité de 2012/2013.

Nous enregistrons des pics de fréquentation au moment des «repas à thèmes» de Noël et de Pâques.

L'activité d'anglais mise en place à la rentrée dernière (les cours sont assurés par Karen Senger, ancienne intervenante dans notre école) sera maintenue sous réserve que le nombre d'inscrits soit suffisant pour que le coût reste abordable.



Pour clôturer l'année dans la convivialité nous avons invité les enfants et leurs parents pour un goûter-crêpes qui a ravi tous les présents.

Nous remercions l'équipe communale, les enseignants, les familles, l'intervenante en anglais et les salariées qui contribuent à notre réussite.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances



L'association « Les P'tits Ormois » a mis en place des cours d'Anglais afin de continuer à répondre au mieux aux besoins des familles.

Les P'tits Ormois

Pour cela nous travaillons depuis octobre 2012 avec Karen, ancienne intervenante d'Anglais (habilitée par l'éducation nationale) à l'école des Ormes et dans différentes écoles du secteur.

**Notre objectif est de pouvoir vous proposer :  
des cours d'anglais ludiques à des prix très attractifs pour les enfants du CP au CM2.**

**Les cours se feront par groupe de 10 enfants maxi ou en effectif restreint de 3 à 4 enfants**

**Nouveauté**

- remise à niveau pour les collégiens (groupe de 4 ou 5 maxi)
- remise à niveau pour les adultes (groupe de 10 à 15)



Tranches horaires :

Primaires débutants : **Mardi** de 16h45 à 18h00 **ou**  
**Vendredi** de 18h00 à 19h00

Primaires niveau 2 : **Vendredi** 16h45 à 18h00

Primaires petit groupe : **Mercredi** de 18h00 à 19h00

Collégiens : **Mardi** de 18h00 à 19h00

Adultes : **Lundi** de 19h15 à 20h15

**Tarifs à l'année** (Possibilité de régler en 3 ou 4 fois)

(tarif variable selon le nombre de participants)  
 Groupe de 6 à 10 enfants : 219 € à 365 €  
 soit 6.44 € à 10.73 € /  
 Petit groupe 3 à 5 enfants : heure  
 313 € à 521 €  
 soit 9.21 € à 15,32 € /  
 Groupes collégiens et adultes : heure  
 105 € à 781 €  
 Soit 3.09 € à 22.97 € /  
 heure

(les absences ne donneront pas lieu à remboursement)



Les cours débuteront la semaine du **16 septembre 2013**, à l'école des Ormes sur Voulzie :

Place de l'église  
77134 Les Ormes sur Voulzie



Pour les inscriptions vous pouvez contacter :  
 - L'intervenante en Anglais : Karen SENGER au 06.64.31.72.67  
 - Le Président des P'tits Ormois : David BORGUET au 06.15.30.01.97





*Tai Chi Chuan Ormois*

## L'aventure continue pour l'association « **Entre Terre et Ciel** »

avec passion et bonne humeur

**Les cours des lundis et jeudis rassemblent une trentaine de participants et Marie-Thérèse dépense beaucoup de patience et d'énergie pour transmettre son savoir.**

Entre temps quelques parenthèses :

- 14 janvier : Galettes.
- 29 mars : exposé débat par Catrin Pasquet sur le thème des 5 éléments.
- 25 mai : visite du quartier chinois de Paris. 13 personnes y ont participé guidées par Catrin.
- 28 juin : repas de fin d'année chacun amène un plat partagé par tous.
- 4 juillet : Assemblée générale.

**Reprise de la nouvelle saison le lundi 16 et jeudi 19 septembre.**



*Visite du quartier chinois de Paris*



*Repas de fin d'année du 28 juin*

Pas de nouveaux adhérents au Tai Chi Chuan, mais Marie-Thérèse propose d'**ouvrir une section « QI GONG » le jeudi soir.**

Le QI GONG se base sur des réseaux d'acupuncture. Des exercices accessibles à tous permettent de tonifier l'ensemble du corps et activent le souffle et la circulation.

Si vous êtes intéressés prenez contact avec Marie-Thérèse au 01 64 01 68 94.

**Attention :**  
Ce cours n'aura lieu que si un minimum de 10 personnes sont inscrites.

**Bonnes vacances à tous et à toutes**



**Groupe Adelaïde**  
**Les Ormes/Voulzie**

**Fitness - Musculation**  
**ZUMBA®**  
**FITNESS / tonings**

Encore une superbe saison pour le groupe ADELAIDE. 275 adhérents cette saison répartis sur les différents cours de la semaine.

Nous avons donc investi en matériel pour la musculation et en sono pour les cours collectifs. Cette année, une grande Zumba party a réuni 130 participants avec un invité VIP !!!!!début décembre et nous avons participé comme tous les ans en juin à la fête de la musique de la commune.



LE GROUPE ADELAIDE C'EST AUSSI..... La course à pieds et l'aventure.....



**SENEGAZELLES MARS 2013.**



Elles ont réussi leur pari, participer à l'édition 2013 de la Sénagazelle dans la région de SIMAL sur les bords du fleuve SALOUM et distribuer les fournitures scolaires auprès de 1300 enfants. Une année de préparation pour cette aventure, l'entraînement deux fois par semaine sur les chemins, quelques courses locales et des activités fitness au sein du groupe Adelaïde.

Ensuite la récupération des fournitures (crayons, sacs, trousse, cahier et peluches) et vous avez été très nombreux à nous soutenir puisque nous sommes chacune parties avec plus de 50kg de matériel scolaire. Sur place c'est dans le sable et sous une température moyenne de 35° que nous avons pris le départ des courses et après 8 ou 12km : la joie d'arriver dans ces écoles en fêtes ; la chaleur la fatigue tout est oublié dès le passage de la ligne d'arrivée.

PROCHAINE AVENTURE, le NEPAL en 2014 avec toujours les mêmes objectifs.....

Mais avant ça nous pouvons saluer la performance de la team Adelaïde qui s'est illustrée lors de la dernière édition de la SAINT BRICOISE, avec 3 récompenses en individuelle et la deuxième place par équipe derrière le club d'athlétisme de Provins. Bravo à tous.....



L'ASSEMBLEE GENERALE DU GROUPE SE TIENDRA LE LUNDI 2 SEPTEMBRE A 18H30, SALLE POLYVALENTE des Ormes sur vouizie. (Inscriptions à l'issue de cette AG, pensez à votre CM)

# PLANNING 2013/2014

<u>LUNDI</u>	<u>MARDI</u>	<u>TARIFS</u>	<u>JEUDI</u>	<u> VENDREDI</u>
<b>9H30-11H</b> <b>MUSCULATION</b> <b>PRESBYTÈRE</b>		<b>MUSCULATION</b>  • 110 € 1x/semaine. • 140 € 2x/semaine. • 160 € libre.		
	<b>13H30-15H</b> <b>MUSCULATION</b> <b>PRESBYTÈRE</b>		<b>12H-13H30</b> <b>MUSCULATION</b> <b>PRESBYTÈRE</b>	
		<b>COURS FITNESS</b>  • 80 € 1x/semaine. • 105 € 2x/semaine. • 130 € 3x/semaine. • 145 € 4x/semaine. • 160 € 5x/semaine.  Les cours suivis sont à cocher sur la fiche d'inscription.		<b>16H30-20H</b>
<b>19H</b> <b>INTERVAL</b> <b>TRAINING</b>			<b>18H15</b> <b>GYM DOUCE</b>	<b>MUSCULATION</b> <b>PRESBYTÈRE</b>
<b>20H</b> <b>STEP/LIA</b>			<b>19H</b> <b>ZUMBA/ZUMBA</b> <b>TONINGS</b>	
			<b>20H</b> <b>STEP</b> <b>CARDIO/ZUMBA</b>	

# AMITIÉ

## Amicale des Personnes Âgées et des Retraités (A.P.A.R.)

Pour le 1er semestre 2013, la Maison des Associations a accueilli les membres, amis et sympathisants qui aiment à se réunir et se retrouver pour participer à ces après-midi divertissants, récréatifs, gourmands et informatifs.

Le calendrier a été respecté, et chacun par sa présence, y participe toujours de bon cœur et apporte son geste de générosité, ses surprises et sa bonne humeur.

À chaque rencontre, un moment est réservé, pour permettre d'apprécier les desserts "fait maison" par les participants qui ne manquent jamais d'originalité et commentent la façon dont elles s'y sont prises pour réussir leurs délicieuses gourmandises.

Le Scrabble® qui permet tout en jouant de faire travailler et entretenir sa mémoire, ravive ses connaissances et fait découvrir de nouveaux mots.

Vous, qui avez cinquante ans et plus, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez reçus avec le sourire qui ne nous quitte pas et vous pourrez ainsi vous détendre avec nous. *Les bénévoles, plus jeunes, sont également les bienvenus.*



*Bonnes vacances à tous et vivement la rentrée, pour nous le 5 septembre 2013 (Repas annuel).*



## UNION DES ANCIENS COMBATTANTS (UDAC)

### Les Ormes sur Voulzie

Le huit mai 2013, comme chaque année fut le jour de la commémoration du Jour de la Victoire 1939-1945. Cette cérémonie a eu lieu autour du Monument aux Morts situé au cimetière de Les Ormes sur Voulzie.

Sous le Drapeau et les couleurs de la République Française, en présence des élus, des membres de l'Union et du public.

Le message de l'Union Française des Associations d'Anciens Combattants (UFAC) a été lu par le Président Guy de Natale suivi de l'Appel aux Morts pour la France dans le silence absolu qui s'impose.

Philippe Vernet, Maire, entouré du Conseil Municipal a délivré le message de M. Kader ARIF, Ministre délégué, auprès du Ministre de la Défense, chargé des anciens combattants suivi du dépôt de la gerbe offerte par la Municipalité.

Une minute de silence et de recueillement a été poliment respectée par toutes les personnes qui, par leur présence attachent un vif intérêt à cet événement.



*Bonnes vacances, avec de préférence, de belles journées ensoleillées et bon repos.*

# Randonnée du 1er septembre 2013

La randonnée pédestre, initialement prévue le 8 septembre est avancée au 1er septembre. Pour tous renseignements complémentaires, contacter Jean Jacques Pionnier au 06 52 25 25 03 (ci-dessous, le tracé de la randonnée).



Retrouvez tout le détail de la randonnée (élevations, points kilométriques et une visite aérienne complète) sur le site de la Commune :  
<http://www.les-ormes-sur-voulzie.com> (pavé info flash du menu principal).

**VENEZ NOMBREUX**

\*\*\*\*\*

## Bibliothèque

Pendant les vacances, la bibliothèque sera fermée du 10 août au 31 août inclus.

Les horaires d'ouverture sont :

- Le mercredi
- Le samedi de 10h30 à 11h30

Grands et petits sont toujours les bienvenus.

J. Pionnier

## LES JARDINS DE LA VOULZIE

C'est à la maison de retraite des Jardins de la Voulzie qu'Alicia DANIEL, élève en Bac Pro (S.P.V.L.), au Lycée André MALRAUX de MONTEREAU, a effectué un stage **du 7 janvier au 8 février 2013**. Son projet de stage était la réalisation d'une animation autour d'un atelier culinaire sur le thème de la guinguette. Cet atelier était composé de six résidents de la structure encadrés par des membres de l'association « L'ATELIER » du village des Ormes. Tous les objectifs fixés (créer un lien social, une ouverture vers l'extérieur, ...) étaient largement atteints.

Cordialement invité à ce temps fort, Monsieur le Maire qui a participé au repas, a félicité les participants et encouragé de tels projets, qui sont toujours bénéfiques pour nos anciens.



### Carnaval

**Vendredi 15 mars**, la Maison de retraite fêtait son Carnaval. La Résidence de Longueville ainsi que l'EPHAD de Bray sur Seine étaient conviées à un après-midi qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.



## CHORALE

La Chorale du Montois et du Provinois composée d'une douzaine de personnes retraitées, passe depuis deux ans de maison de retraite en maison de retraite ; Elle s'est arrêtée **le 9 avril** à l'EPHAD des Ormes pour y présenter son répertoire au grand bonheur des résidents qui reprenaient en chœur des chansons de leur jeunesse.

Nous adressons un grand merci aux membres chaleureux de cette chorale.



## BARBECUE

**Samedi 15 juin**, Betty dit « La môme » a animé à travers le répertoire d'Edith Piaf, notre barbecue traditionnel pour le plaisir des résidents et de leur famille (200 personnes y ont assisté). Jacques, Robert et Jacky, nos trois fidèles musiciens et chanteur étaient présents, et ont participé à l'animation de cette magnifique journée.



# FÊTE DE LA MUSIQUE



Malgré une température extérieure légère pour un mois de juin, la fête de la musique cuvée 2013 fût un succès !

Pascal Leclerc est intervenu pendant une heure reprenant des classiques de la chanson française pour notre plus grand plaisir, les enfants qui connaissaient une grande partie du répertoire étaient aux premières loges.



Le groupe Adélaïde nous a, comme chaque année, fait transpirer rien qu'en observant leurs démonstrations sportives bien rythmées.



Le groupe The Ol'bry a déchaîné la foule sur du bon vieux rockabilly.



Enfin Jean-philippe Bideaux a rempli son rôle de DJ pour nous faire danser jusqu'au petit matin



Martine et Josiane, toujours « La Frite ! »  
Fidèles au poste avec le dynamisme et la bonne humeur qui les caractérisent.

La restauration méridienne pour les bénévoles a été assurée par Mme Evelyne Rabarijaona habitante des Ormes et toute nouvelle dans son activité de « traiteur », ses spécialités culinaires tant Malgache que d'inspiration exotique ont été très appréciées par les intéressés. N'hésitez pas à la solliciter pour vos repas et banquets. Tel : 06 89 08 99 87.

Le COF remercie les personnes volontaires qui ont participé au bon déroulement des festivités (montage, démontage, service restauration, buvette) sans quoi tout cela ne serait possible.

A l'année prochaine !  
Sophie Gobbato.

## Fête des voisins

Comme en 2012, la 7<sup>ème</sup> édition de la «fête des voisins» 2013 a bénéficié d'une météo très favorable. Cette année, la date officielle était arrêtée au 31 mai.



Les participants Ormois ont préféré le samedi 01 juin, juste histoire de prolonger cette belle et solidaire rencontre. La fête des voisins n'est pas une pratique uniquement française, cet événement est en fait pratiqué dans de nombreux pays différents.

La Fédération Européenne des Solidarités de Proximité (F.E.S.P) a mis en place un [site dédié au European Neighbours' Day](#), la fête des voisins en Europe. On découvre ainsi que cette fête est pratiquée dans de nombreux pays d'Europe, mais aussi au Japon, à Taiwan ou au Togo.



Dans d'autres pays, on trouve des initiatives semblables. Le Québec organise la fête des voisins chaque année très activement et un site officiel a été créé. On trouve des initiatives similaires en Nouvelle-Zélande en Australie et aux Etats-Unis.

A l'année prochaine ...

